cité Cercle Ouvrier, de Mouscron; Société des Déportés, de Templeuve; Association typographique, la Lyrique Tournaisienne, Cabaret Wallon, Facteurs des Postes, Philharmonie ouvrière, Anciens combattants F. N. C., Prisonniers politiques, Société Saint-François-Xavier, Société Propagande, la Royale Nervienne, de Tournai; Harmonie Jeanne d'Arc, de Taquet-Mouscron; Courrier de l'Escaut, Flèche d'or (arbalétriers), Ex-sous-officiers Société Royale, de Tournai; Déportés, de Vezon; Association des ouvriers, Anciens soldats, de Tournai; Le Souvenir, de Kain; Scouts, de Templeuve; Anciens militaires; Anciens du 3e chasseurs, La Ruche, de Tournai; F.N.C., de Gaurain-Ramecroix; Ex-sous-officiers armée belge, de Bruxelles.

LE GROUPE DE LA BIÈRE DU NORD

Voici la composition et l'ordre du groupe de « La Bière du Nord » qui défilera aux fêtes de la Renaissance :

1. Hérauts d'armes annonçant le groupe et porteurs des bannières corporatives « brasseurs et débitants » ; 2. Fanfare des Hôteliers-Restaurateurs ; 3. Char du Cabaret Flamand, avec la Reine des Cabaretiers, Mlle Simonne Beck, fille d'un cabaretier d'Hellemmes ; figuration : « Noce flamande » par le Caveau Lillois (reconstitution à la Desrousseaux) ; 4. Garçons brasseurs porteurs d'outils de travail ; 5. Char de la Brasserie : « Gambrinus » encadré de la bière brune et blonde, porté par huit garçons brasseurs ; deux garçons brasseurs au travail : houblonnières d'Alsace et de Bourgogne ; moissonneurs d'orge.

LE CONCOURS DE MUSIQUE

La Compagnie du Chemin de fer du Nord s'est engagée pour le concours de musique à mettre en route de Paris pour Lille 15 trains spéciaux.

La question du logement inspire encore quelques craintes au Comité, qui a fait tous ses efforts pour en trouver un nombre suffisant.

Les établissements publics resteront ouverts toute la nuit du dimanche au lundi et de lundi au mardi.

Les renseignements dont les étrangers pourront avoir besoin leur seront fournis au Pavillon touristique des Amis de Lille, qui restera ouvert sans discontinuer de samedi à mardi matin.

Les préparatifs commencés depuis quelques jours pour l'aménagement de la nouvelle salle de réception à l'Hôtel de Ville, seront terminés pour la réception de la Reine de Lille, qui se fera dimanche.

LE CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL CIVIL ET MILITAIRE

ORGANISÉ PAR LE CLUB HIPPIQUE DE ROUBAIX, LES 3, 4 ET 5 JUIN

Plus de cent chevaux engagés

Le Club Hippique de Roubaix, qui, annuellement donne ses réunions les premiers samedi, dimanche et lundi de juin, les voit cette année coïncider avec les fêtes de la Pentecôte; nul doute, que de ce fait, l'assistance à ce concours hippique si réputé ne soit plus nombreuse que jamais.

Est-il utile de rappeler l'ordonnance du programme, bien fait pour contenter les amateurs d'hippisme qui sont légion dans nos villes, en même temps que de revenir sur les avantages très importants qu'offrent au public les nouveaux aménagements de la piste du Breucq inaugurés pour cette fête hippique.

Placé sur le Boulevard des 3 Villes, à l'arrêt de la Planche-Epinoy, de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, l'accès du pesage, des tribunes, de la plaine, est maintenant des plus faciles. Dans un cadre de verdure incomparable et unique dans notre région du Nord, des plantations parfaitement distribuées ont donné l'aspect le plus riant aux différentes enceintes.

De nouveaux obstacles ajouteront à l'intérêt des parcours et la musique du 43e régiment d'infanterie, dont l'éloge très mérité n'est plus à faire, contribuera à la réussite de ces réunions de vrai sport.

Si nous passons à la classe des chevaux engagés tant civils que militaires, le lot n'aura jamais été aussi choisi et aussi complet, « The Doctor », « Psyche », à M. Paul Cederlin, qui avec « Rajah » à M. Maurice Desmazières se sont attribués Coupes et Premiers prix en tête des gagnants en 1921, et en 1922 aux Concours internationaux de Cannes, Nice, Paris ; « Gonda Dinn », « Ivanhoe », qui ont passé deux mètres à Paris et à Deauville, « Le Costaud », « Old Chap », « Biscuit », « Lord Kitchener », etc..., tous jumpers remarquables. Montés à Roubaix par leurs gentlemen, cavaliers de premier ordre, ils nous promettent des épreuves très disputées.

Enfin nous ajouterons que si le samedi après-midi est réservé aux cavaliers et chevaux débutants, amazones et gentlemen, en prix couples, le dimanche matin une **épreuve de présentation de chevaux de selle à vendre,** réunit les engagements des marchands de Paris et Chantilly, etc... Un concours de chevaux de selle montés par des gentlemen, ou chevaux de parc (Hack) et chevaux de chasse (Hunters) défileront devant le jury.

Le dimanche après-midi épreuves de gros obstacles militaires et civiles, « Prix des Veneurs », « Prix des Régiments », « Prix des Habits Rouges », « Coupe de Roubaix », « Epreuve de Puissance », sans omettre le lundi matin à 9 h. 30 le concours de chevaux de gros trait : nouvelle initiative du Club Hippique de Roubaix.

Programme bien étudié, bien complet, tout à la louange du président et des membres du Comité du Club Hippique de Roubaix, nous applaudissons à leur dévouement à la cause hippique et souhaitons au Club Hippique de Roubaix les journées de plein succès qu'il mérite.

Nous rappelons que pour chaque journée le prix des places est : pesage, 10 fr.; tribune, 5 fr.; plaine, 2 fr.; des abonnements pour les 3 journées à 25 fr., 10 fr. et 5 fr. sont des plus avantageux. (S'adresser chez Tubé, rue de la Gare, Roubaix).

NOS ARTISTES au Salon de la Nationale

Le Grand Palais abrite, cette année encore et simultanément, l'exposition des deux grandes Sociétés rivales, la Société Nationale des Beaux-Arts et la Société des Artistes Français. Ces deux salons se ressemblent de plus en plus. Jadis frères ennemis quoique frères jumeaux, les voilà devenus frères siamois, soudés ensemble par la communauté du local et aussi par la communauté des idées et des formules artistiques. Les « jeunes » sourient quand on leur dit que la Nationale était autrefois un Salon d'avant-garde et un foyer de révolution. Peu respectueux, ils mettent les deux Salons dans un même panier, un panier surmonté d'un casque de pompier.

Il est de fait qu'au train où vont les choses de l'art, les révolutionnaires d'il y a trente ans, sont bien dépassés. Leur rouge est devenu d'un rose tendre ou alors, fragmenté en petites touches, il est venu délicatement se poser à la boutonnière de ces fauves assagis. Rien de tel pour donner aux exaltés une plus saine notion des choses. Mais alors on se demande pourquoi une cloison, très mince du reste et percée de nombreuses portes à tourniquets, séparent encore ces deux expositions. Un seul Salon nous suffirait, même en payant un droit d'entrée double, puisqu'à peu de choses près, ce que l'on voit Avenue Victor-Emmanuel, c'est presque pareil à ce qu'on trouve Avenue Alexandre III. Il est vrai que cela ne ferait pas l'affaire de tout le monde?

En ce qui concerne les artistes de notre région, il faut remarquer que très clairsemés à la Nationale, ils se pressent en cohorte serrée aux Artistes Français. Il y a certainement plus du triple d'œuvres émanant d'artistes du Nord à cette dernière exposition qu'à la première. Pourquoi? Devons-nous en conclure que notre mentalité s'accorde mieux des formules classiques et éprouvées que des audaces de la jeune école? Non, puisque nous avons de très nombreux représentants au Salon d'Automne et aux Indépendants, Salons qui se prétendent d'avant-garde. Alors, est-ce un effet du hasard, des relations? Constatons sans chercher à expliquer.

Pour permettre à ceux de nos lecteurs qui visiteront le Salon de retrouver facilement les œuvres de nos compatriotes dans le fouillis des 2.000 œuvres exposées à la Nationale, nous prendrons tout simplement l'ordre des salles. C'est le plus sûr moyen de ne pas se perdre.

A la SALLE 8, nous trouvons une importante toile de M. E. DESURMONT, des baigneuses, les unes encore vêtues, d'autres nues, dans un frais paysage coupé d'ombre et de soleil. La lumière joue bien sur les formes sveltes. C'est une peinture puissante, pétrie en pleine pâte, qui supporte gaillardement le voisinage du redoutable Van Dongen. Du même artiste, signalons une très bonne *Etude en plein air.*

SALLE 17. — Mme PAULINE PEUGNIEZ a dans cette salle deux très intéressantes peintures. *L'Offrande des bergers*, toile de grandeur moyenne, présente dans un paysage solidement construit un groupe de personnages. Le métier de Mme PEUGNIEZ procède discrètement d'un cubisme assagi, et par la simplification voulue des formes, l'équilibre décoratif, la sobriété des tons employés en à-plats légèrement dégradés, arrive à une certaine grandeur qui évoque la fresque. Toutefois la couleur gagnerait à être moins plombée, moins terreuse.

L'*Annonciation*, du même auteur, plus petite toile, d'une inspiration un peu mystique, d'une naïveté voulue et savante, forme un charmant tableau, plein d'un sentiment religieux très pur.

SALLE 19. — *Femme à la Coupe*, par M. DESCHMACKER. On a joué à M. Deschmacker le mauvais tour de le faire voisiner avec des peintures terriblement puissantes de couleur. Sa femme à la coupe souffre de ce voisinage, car M. Deschmacker reste dans les demi teintes. Il semble même qu'il cherche volontairement à réduire la couleur au minimum. Son portrait a plutôt l'aspect d'un dessin discrètement rehaussé que d'une peinture. Mais la tête est expressive, le dessin pur et incisif.

SALLE 20. — M. DUHEM, sociétaire, s'est plu à étudier sur trois grandes toiles, un balcon fleuri ouvrant sur un paysage de montagne et d'eau, en notant les éclairages changeants de différentes heures de la journée et même de la nuit. Une harmonie sereine se dégage de ces toiles dans lesquelles la sincérité et l'émotion ne manquent pas. M. Duhem est resté fidèle à l'impressionisme, aujourd'hui très combattu par les « constructeurs » de la jeune école. Le charme de l'impressionisme c'est sa vivacité, la façon toute spontanée et primesautière de noter la fugace sensation d'un instant. Les peintures de M. Duhem sont d'un impressionisme consciencieux.

SALLE 14. — Un grand tableau de M. LADUREAU, les *Picadors*, arrête et retient le visiteur par son effet et sa puissance. M. Ladureau sait utiliser avec goût certaines révélations de l'école cubiste. Il sait construire et ramener les formes à une interprétation très simplifiée, de même qu'il répartit avec bonheur ses teintes plates. On admire en lui les qualités du peintre et du dessinateur.

LA SALLE 11 contient les agréables bois gravés de M. CH. HALLO, des barques de pêche bretonnes, gravures traitées suivant le goût du jour au canif sur bois « de fil » par blancs et noirs opposés. Au contraire, M. HOURRIEZ, fidèle au métier « sur bois debout », a très finement gravé une scène de Paris pittoresque, des chiffonniers sous un pont. Il a su tirer de sa planche de bois toute une gamme de gris veloutés, à la fois fins et puissants, dans lesquels on retrouve la douceur de la litho et la vigueur de l'eau-forte. Enfin, dans cette même salle 11, M. DECROIX expose une belle eau-forte au vernis mou, procédé qui lui a permis de conserver à sa *baigneuse*, vue de dos, la liberté, la franchise, la couleur d'un croquis à la sanguine, largement modelé, zébré de hachures, enlevé semble-t-il en quelques instants.

A la SCULPTURE, il faut aller voir les deux œuvres de M. J.-O. MAES. Le n° 1409 est une petite statue en marbre d'une femme debout, paraissant très lourde et mastoc au premier abord, aux formes volontairement noyées dans une masse simple. La tête et le cou inquiètent un peu, mais le torse, le dos surtout, sont remarquables de vie.

Le petit groupe marbre (1408) de deux femmes couchées et enlacées qui se disputent une grappe de raisins, toujours dans la manière ronde et enveloppée de M. MAES, évoque la chair saine et frémissante. Il semble que le marbre palpite sous le ciseau de M. MAES. C'est de la vraie et bonne sculpture.

A la section des ARTS DÉCORATIFS, nous trouvons les féériques étoffes de M. BAEYENS, tissées double-face, décorées d'un dessin et d'un coloris riches et somptueux, vaguement inspirés du chinois ou du persan tout en restant très personnels. M. LASSÉ expose un panneau de dessins chinois modernes, trop chinois pour être bien originaux, et des dessins de papiers peints, plus personnels, surtout l'un d'eux qui est conçu dans une harmonie bleue et or sur fond noir, d'un goût sûr et très moderne.

MARC SAUREL.

Le Parti communiste se solidarise avec MM. Cachin et Vaillant

« L'HUMANITÉ » REPRODUIT L'ARTICLE INCRIMINÉ

Paris, 1er juin. — Conformément à la décision du Comité directeur du Parti communiste, l' « Humanité » de ce matin reproduit l'article du « Conscrit », intitulé : « L'apprentissage de la violence », et qui a, comme on sait, donné lieu à une demande d'autorisation de poursuites contre MM. Cachin et Vaillant-Couturier.

Cet article est suivi des signatures des députés communistes, des membres du Comité directeur, des membres du Comité national des Jeunesses communistes, des membres du Bureau de la Fédération de la Seine, des conseillers municipaux communistes de Paris et des maires de banlieue communistes.

LES EXPLOITS DES FASCISTES

Trois voitures du journal « La Stampa » brûlées à Milan

Une dépêche de Rome annonce de Turin que les fascistes ont incendié trois voitures du journal « La Stampa », qui transportaient ses éditions à la gare.

Deux coopératives incendiées à Bologne

Bologne, 1er juin. — Les fascistes ont incendié deux coopératives.

LA GUERRE CIVILE EN IRLANDE

UN COMBAT ACHARNÉ A BELFAST
DIX TUÉS ET SEIZE BLESSÉS

Belfast, 1er juin. — On a compté, hier, à Belfast, dix tués et seize blessés pour la journée. Les troubles ont été déclanchés par une tentative de meurtre sur des agents de police, par des sinn-feiners. Les deux partis ayant reçu des renforts, un combat acharné s'est engagé. La foule se tenant à distance respectueuse, a assisté au combat. La fusillade a continué, après le couvre-feu, à dix heures du soir. En outre, de nombreuses maisons ont été incendiées. Dans une des maisons brûlées, on a découvert les cadavres de deux fuyards portant des traces de balles.

350 pèlerins anglais partent pour Lourdes

Londres, 1er juin. — Trois cent cinquante catholiques de toutes les régions du royaume-Uni sont partis le 1er juin de la gare de Victoria pour le pèlerinage de Lourdes. Parmi les pèlerins figurent l'archevêque de Birmingham, 25 ecclésiastiques, 58 malades, dont quatre sur des brancards et 15 qui doivent être transportés.

LA NOUVELLE COMMISSION SÉNATORIALE DES FINANCES

Paris, 1er juin. — La nouvelle Commission sénatoriale des finances s'est constituée aussitôt après sa nomination. Elle a maintenu son ancien bureau, c'est-à-dire : Président, M. Milliès-Lacroix; vice-présidents, MM. Alexandre Bérard et de Selves; secrétaires, MM. Chastenet et Milan; rapporteur général, M. Henry Bérenger.

Les rapports spéciaux ont été maintenus à leurs titulaires.

LES JEUX OLYMPIQUES DE 1923 EN FRANCE

20 millions étaient demandés
La Commission des Finances en propose 6

Paris, 1er juin. — La Commission des Finances de la Chambre réunie sous la présidence de M. Adrien Dariac, a entendu la lecture du rapport de M. Noblemaire sur le projet de loi portant ouverture au Ministère des Affaires étrangères d'un crédit de 20 millions de francs pour l'organisation des Jeux Olympiques en 1923.

La Commission a regretté que les difficultés actuelles du budget ne lui permissent pas d'imposer à la nation la dépense de 20 millions de francs demandée par le Gouvernement pour cet objet.

La Commission a finalement décidé de proposer à la Chambre le vote d'une subvention de 6 millions.

La Journée des Mères dans le Monde

Dès l'année 1912, le grand cœur d'une femme des Etats-Unis d'Amérique a pris l'initiative et déterminé la réussite de cette idée généreuse et magnifique de la Journée des Mères — Miss Anna-M. Jarvis (de Philadelphie).

Dans l'esprit de la fondatrice, le but de la Journée des Mères est essentiellement familial ; mais, en même temps, chevaleresque, un peu mystique et largement humanitaire. On peut le définir, le préciser et le résumer en deux articles :

1° Faire honorer les mères et resserrer le lien familial ;

2° Inspirer à la nation et à tous les hommes le désir de protéger les femmes et les enfants.

Aux Etats-Unis, la célébration de la Journée des Mères est fixée au deuxième dimanche du mois de mai.

Ce jour-là, depuis l'acte du 7 mai 1914 (au 63e Congrès) le drapeau des Etats-Unis flotte, officiellement, sur tous les monuments du Gouvernement, sur tous les bâtiments fédéraux, forts, postes militaires, ambassades, consulats, stations navales et vaisseaux américains, comme une expression publique de l'amour et du respect du peuple des Etats-Unis pour les mères de ce pays.

Chacun pavoise sa maison et porte à sa boutonnière une fleur blanche pendant toute la journée.

Les maires des villes, les gouverneurs des Etats lancent des proclamations. Des assemblées immenses sont réunies sous les auspices surtout de la « Young Men Christian Association » et de la « Modern Wooman of America », « les plus nombreux auditoires de la saison ». Les discours ont pour texte: « Nos mères... Ce que nous devons à nos mères ».

Cette fête devient presque aussi considérable que l'« Independence Day » ou la « Noël ». C'est maintenant une tradition: la Fête de la Famille.

DANS LE NORD

La Commission départementale de la natalité se réunira à la Préfecture du Nord, à Lille, sous la présidence de M. J. Denrolon, conseiller général du Nord, le mercredi 7 juin pour fixer au dimanche 25 juin la célébration de la Journée des Mères dans le département du Nord et pour prendre les mesures nécessaires à la préparation de la journée.

A ROUBAIX

Le Comité qui avait organisé les belles fêtes de 1920 et l'Exposition de la Maternité et de l'Enfance en 1921 s'est réuni de nouveau et fait en ce moment les démarches nécessaires auprès de l'Administration municipale et des groupes officiels de la ville pour que la journée du dimanche 25 juin recueille le concours unanime de toutes les bonnes volontés roubaisiennes réunies pour honorer les mères et les remercier de ce bienfait inappréciable qu'elles nous ont donné : la vie.

LES PROCES D'INTELLIGENCES AVEC L'ENNEMI

L'affaire Landas, de Valenciennes devant le Conseil de guerre d'Amiens

EMOUVANTE DEPOSITION

Mercredi ont commencé, devant le Conseil de guerre d'Amiens, les débats de l'affaire Oscar Landas, entrepreneur de zinguerie à Valenciennes, 6, rue des Bois, condamné à 20 ans de détention et 20 ans d'interdiction de séjour pour intelligences avec l'ennemi durant toute la guerre, par le Conseil de guerre de Lille.

Postérieurement à la condamnation, la femme divorcée de Landas, principale accusatrice, se rétracta. De là, cassation du jugement et Landas comparaît à nouveau.

Landas se défend avec grande habileté, très maître de lui, discutant point par point toutes les charges.

De nouveau, Mme Léontine Mondet, la femme divorcée de Landas, vient déposer et une scène d'émotion poignante se produite. En sanglotant, celle qui avait accusé, déclare ne pas avoir pensé qu'elle pouvait faire condamner le père de ses enfants à vingt ans de prison, elle lui demande pardon de ses mensonges et s'écrie qu'elle ne veut pas mourir avec cette faute sur la conscience.

Sur l'invitation qui lui est faite de présenter ses observations, Landas dit simplement :

— Je n'ai rien à dire, je lui pardonne et souhaite que nos enfants ne lui reprochent pas plus tard ce qu'elle a fait.

Mais les témoins suivants, et particulièrement cinq jeunes gens, dont la tentative d'évasion échoua à cause d'une trahison, l'accusent formellement.

UNE NOUVELLE CONDAMNATION

Les débats ont continué jeudi.

Ils se sont terminés par une nouvelle condamnation.

Landas, précédemment condamné par le Conseil de guerre à 20 ans de détention, a vu sa peine réduite à 10 ans, certains chefs d'inculpation d'intelligences avec l'ennemi ayant été écartés. Il a été, en outre, gratifié de 20 ans d'interdiction de séjour.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 2 JUIN :

Aujourd'hui, saint Pothin; demain ste Clotide.
158e jour de l'année.
Soleil: Lever à 4 h. 53; coucher à 20 h. 45.
Lune: Nouvelle du 26. Premier quartier le 2.
Caisse d'Epargne. Séance de versements et de remboursements de 9 h. à 10 h. 30.

Les funérailles de morts glorieux

LA CÉRÉMONIE ORGANISÉE PAR LE « SOUVENIR FRANÇAIS »

Les funérailles solennelles de vingt-deux soldats roubaisiens tombés au champ d'honneur et ramenés dimanche dernier, dans leur ville natale, ont été célébrées jeudi, à 14 h. 30 en l'église Notre-Dame :

Gustave Croquet, soldat, 18e d'inf., méd. milit., croix de guerre.
Jules Pan, adjudant, 162e d'inf., méd. milit., croix de guerre.
François Desreumaux, soldat, 47e d'inf., méd. mil., croix de guerre.
Alfred Loncke, soldat, 72e d'inf. méd. milit., croix de guerre.
Raymond Arickx, soldat, 154e d'inf., méd. mil., croix de guerre.
Jules Hennion, soldat, 16e chass. à pied.
Alfred Vandenheuvel, caporal, 87e d'inf., méd. milit., croix de guerre.
Achille Tahon, soldat, 136e d'inf., méd. milit., croix de guerre.
François Delhaye, soldat, 165e d'inf., méd. mil., croix de guerre.
Armand Lecocq, maréchal des logis, 110e d'art.
Alphonse Deverrewaere, soldat, 1er d'inf., méd. milit., croix de guerre.
Henri Pollet, soldat, 301e d'art.
Pierre Tétaert, soldat, 87e d'inf.
Jules Daenens, soldat, 362e d'inf., méd. milit., croix de guerre.
Eugène Néré, soldat, 1er d'inf., méd. mil., croix de guerre.
Léon Mestdag, soldat, 18e d'art., méd. militaire, croix de guerre.
Victor Dewilde, soldat, 324e d'inf.
Alphonse Baveye, soldat, 5e d'art., méd. milit., croix de guerre.
Léon Deconninck, soldat, 5e R. A. P.
Raymond Desruelle, soldat, 165e d'inf., méd. mil., croix de guerre.
Louis Montois, soldat, 327e d'inf., méd. milit., croix de guerre.
Louis Bril, caporal, 362e d'inf.

La levée des corps fut faite, comme de coutume, au dépositoire de la rue Isabeau de Roubaix, par MM. le Chanoine Bataille, assisté des membres du clergé paroissial !

En tête du cortège on remarquait les drapeau de « La Fraternelle des Combattants Roubaisiens », de l' « Union des Mutilés » ; des délégations des sociétés patriotiques et militaires de Roubaix, MM. Desruelles, vice-président du « Souvenir Français », le capitaine Verschaeve, et le lieutenant Cuvelle, du Cercle Militaire. Un détachement des sapeurs-pompiers de la ville rendait les honneurs, sous le commandement du capitaine Craye.

Une délégation des sapeurs-pompiers de Roubaix suivait le cercueil de M. Gustave Croquet, qui faisait partie de la compagnie.

Au cours de la cérémonie religieuse, M. le Chanoine Bataille prononça l'allocution de circonstance. Le cortège se dirigea ensuite vers le cimetière spécial, où eut lieu l'inhumation.

Au nom des sociétés patriotiques et militaires, le lieutenant Léon Cuvelle apporte un dernier adieu aux braves qui vont reposer dans la terre natale. Il glorifie ces héroïques soldats, l'élite de ses enfants, que Roubaix en deuil reçoit aujourd'hui.

M. le capitaine Craye, commandant la compagnie des sapeurs-pompiers de Roubaix vient ensuite rendre hommage à la mémoire du sapeur Croquet.

CÉRÉMONIES PARTICULIÈRES

— Jeudi à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste ont eu lieu les funérailles de **M. Gustave Deschamps,** soldat au 168e R.I., membre du « Tir Régional », mort pour la France, à Verdun, le 25 avril 1915, à l'âge de 20 ans.

— Jeudi 1er juin, à 9 h. 30, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, ont eu lieu les funérailles de **M. Lucien Gertgen,** aspirant au 12e R. A. C., décoré de la médaille militaire, tombé à Verdun, le 8 mars 1916, à l'âge de 22 ans.

— Jeudi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Martin ont eu lieu les funérailles de **M. Léopold Castelain;** représentant, disparu à l'explosion de la poudrière de La Pallice, et de **M. Jules Castelain,** sergent, Croix de guerre, Médaille militaire, membre des Anciens Gradés et de la société de gymnastique « La Patriote », mort des suites de ses blessures à Verdun.

LES FUNÉRAILLES DU SOUS-LIEUTENANT LAGAISE

Jeudi, à 9 heures, ont eu lieu, en l'église Saint-Martin, les funérailles de **M. Gaston Lagaise,** sous-lieutenant au 16e R.C.P., Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre, tombé à Bagatelle, le 30 juin 1915, à l'âge de 26 ans.

Au cimetière, M. le capitaine Durot a rendu un dernier témoignage de sympathie attristée à la mémoire de ce brave officier.

Après avoir relaté sa belle conduite au feu, il a ajouté :

Regretté de ses chefs et de ses chasseurs, son souvenir est resté vivace au bataillon et, il nous arrivait souvent d'évoquer ce que fut ce jeune officier. Il est là, maintenant, et il va reposer en sa terre natale qu'il défendit avec acharnement, et où il voulait rentrer vainqueur.

Le capitaine Durot associe, ensuite à la mémoire du sous-lieutenant Lagaise, celui de son frère Henri, qui dit-il, fut digne de son aîné. En des termes délicats, il tâche de consoler la famille de ces braves, qui fut tant éprouvée par la guerre, puis il termine ainsi :

Adieu, cher ami, reposez en paix, parmi nous. Vous êtes mort pour que la France vive ; la France est immortelle et ne vous oubliera jamais.

Réouverture du marché à terme des laines peignées

Pour répondre au vœu des courtiers-jurés et de nombreux laineiers, la Chambre de Commerce de Roubaix a décidé de réouvrir, à partir du 1er juin, le marché à terme des laines peignées, qui était fermé depuis la guerre.

Nos lecteurs trouveront plus loin, un tableau donnant des indications complètes à ce sujet.

Un atelier de meubles détruit par un incendie, rue du Moulin

80.000 FRANCS DE DEGATS

Un incendie qui, en très peu de temps, a pris une grande extension, s'est déclaré jeudi vers 18 heures, dans l'atelier de meubles de M. Louis Honoré, fabricant, rue du Moulin, 120.

L'alarme fut donnée par des passants à M. Louis Honoré, qui se trouvait en ce moment dans sa cuisine et avait, peu de temps auparavant, quitté l'atelier avec son personnel, sans avoir rien remarqué d'anormal.

M. Louis Honoré, à l'annonce de l'incendie, s'était rendu aussitôt dans son atelier, dans l'espoir de se rendre maître du sinistre, mais devant l'intensité du fléau et les flammes qui s'élevaient déjà à une très grande hauteur, il dut se rendre à l'évidence et descendre aussitôt au rez-de-chaussée, où se trouve son magasin. Pendant ce temps, le poste des sapeurs-pompiers était prévenu par téléphone, et quelques minutes plus tard, les soldats du feu attaquaient le foyer de l'incendie.

Des fenêtres sortaient des gerbes de flammes qui léchaient les corniches des maisons voisines. Plusieurs lances furent mises en batterie et, un quart d'heure plus tard, tout danger était conjuré. Les pompiers continuèrent néanmoins à inonder le foyer de l'incendie.

L'atelier, qui se trouve au premier étage donnant sur la rue, ainsi que celui situé plus haut, jusqu'à la toiture, ont été détruits et se sont effondrés jusque dans le magasin.

Au premier signal, MM. Videt, commissaire central, et Flament, commissaire de police du 2e arrondissement, s'étaient transportés rue du Moulin.

De l'enquête ouverte par M. Flament, commissaire de police, il ressort que l'incendie aurait pris naissance dans la fournaise.

Les dégâts, consistant en meubles, établis et outils des ouvriers, ainsi que l'immeuble, qui est la propriété de M. Henri Wadez, voisin du sinistré, peuvent être évalués à 80.000 francs. Il y a assurance.

GRANDE SOIRÉE ARTISTIQUE A LILLE — Le vendredi 2 juin, à 8 h. 30, une représentation de gala aura lieu à Lille, à la Salle de la Société Industrielle, au profit de l'Œuvre si intéressante des couvettes Bloises, œuvre d'entr'aide aux enfants malheureux.

Le spectacle se composera de l' « Ami Fritz », comédie en 3 actes de Erckmann Chatrian, musique d'Henry Maréchal.

Des artistes de premier ordre ont été appelés pour l'interprétation de ce chef-d'œuvre : Huguette Duflos, l'exquise jeune première de la Comédie Française, prêtera au rôle de Suzel, la délicatesse, la grâce et l'enchantement de son talent primesautier. Roger Monteux, du Théâtre Français, incarnera à ses côtés Fritz Cobus, qu'il interprèta, à Paris, avec le plus brillant succès. Les autres personnages seront présentés par une troupe d'élite où figurent des artistes du Théâtre National de l'Odéon.

Ce spectacle, si plein d'intérêt, peut être vu par tout le monde; il sera terminé à onze heures.

AU CERCLE POLYGLOTTE. — Ce soir, à 8 h. 30, M. Boulonis donnera, dans la salle du Cercle, 7, Grand'Rue, une conférence anglaise sur les locomotives.

Nous nous intéressons volontiers à tous les modes de locomotion modernes et il sera aussi très agréable de faire un retour en arrière sur ce qu'a été l'origine de toute cette locomotion, sur les locomotives et sur leurs divers perfectionnements.

M. Boulonis possède une documentation complète sur ce sujet, et sa conférence, accompagnée de projections électriques, ne manquera pas de charmer son auditoire.

FETES DU QUARTIER DE L'EPEULE ET DE LA RUE DE MOUVAUX. — Carnaval d'été, 2 juillet 1922. — On nous prie d'insérer :

Le Comité des fêtes rappelle que les adhésions pour le carnaval d'été seront reçues jusqu'au 11 juin inclus. Nous faisons appel aux jeunes gens et jeunes filles qui auraient l'obligeance de quêter au cours de la fête. Ces derniers peuvent se faire inscrire dès à présent, au siège du Comité. Les commerçants, désireux de faire participer des chars-réclames au cortège, peuvent envoyer leur adhésion au Comité.

Nous rappelons que la permanence fonctionne le mardi, de 18 à 20 h., et le dimanche, de 10 à 12 h., à l'école des garçons, rue Brézin.

LA GRANDE BRADERIE DU JEAN-GHISLAIN. — Le populeux quartier du Jean-Ghislain, grâce à son Comité d'organisation, aura, cette année, de magnifiques fêtes qui auront lieu le lundi de la Pentecôte.

La journée commencera par une braderie,

DERNIÈRE HEURE

Le discours de M. Poincaré

Impressions de séance

Paris, 1er juin. — Le succès obtenu par le Président du Conseil à sa descente de tribune, est légitime. En même temps qu'il parlait au pays en présence de ses représentants, M. Poincaré s'adressait à l'Angleterre.

Si nous résumions en deux mots son discours, nous dirions qu'il disait à celle-ci : Alliance, oui, vassalité, non. Ces mots, il ne les a pas lancés brutalement, mais ils sont tout le fond de son discours.

Dans la première partie, qui constituait une réponse aux interpellations sur les incidents de Gleiwitz et de Pétersdorff, et sur l'accord d'Abgora, M. Poincaré s'est borné à une mise au point.

Abordant ensuite les questions traitées à la Conférence de Gênes, M. Poincaré s'est étendu sur les incidents soulevés par les bolchevistes à la Conférence, et a fait un tableau saisissant de la détresse russe, par la faute de ceux qui se sont emparés du pouvoir dans ce malheureux pays.

Ce fut enfin la question des réparations, la seule, la vraie, celle qui, si l'Angleterre se conforme aux articles du traité pour nous aider à obtenir de l'Allemagne l'exécution des engagements qu'elle a pris, peut ramener dans le monde, la paix et l'ordre économique. Malheureusement, l'Angleterre, tout en observant une attitude réservée sur l'interprétation des articles du traité relatifs aux sanctions, nous menace d'une rupture de l'Entente si nous faisons valoir notre droit tel que nous le reconnaît ce même traité. Et cependant, pour éviter cette rupture, la France a supporté de la part de l'Angleterre, certaines initiatives qu'elle a prises, sans daigner nous consulter. C'était son droit, a reconnu le Président du Conseil, mais c'est aussi le nôtre de prendre les sanctions le jour où la Commission des réparations constatera un manquement de la part de l'Allemagne.

Ce discours aura un grand retentissement à l'étranger et notamment en Angleterre. Les applaudissements presque unanimes qui l'ont souligné montreront que la France, dans cette grave question, suit son gouvernement.

LA DETTE FINANCIERE DE LA FRANCE ENVERS LES ETATS-UNIS

Une mission d'experts français serait souhaitée par Washington

Washington, 1er juin. — La Commission chargée de l'examen de la question de la consolidation des dettes alliées s'est réunie aujourd'hui, pour la seconde fois depuis sa création par le Congrès. On sait qu'il s'agit de la consolidation des 11 milliards de dollars dus aux Etats-Unis par les autres pays.

A l'issue de la séance, on a annoncé que le gouvernement des Etats-Unis serait disposé à recevoir une mission d'experts financiers français pour discuter la dette de guerre contractée par la France envers les Etats-Unis. Aucune date n'a encore été fixée pour la réception de cette Commission.

Le projet sur la cession des dommages de guerre adopté par la Commission des R.L.

Paris, 1er juin. — La Commission sénatoriale des régions libérées s'est réunie aujourd'hui, sous la présidence de M. Ribot.

M. René Gougé, rapporteur du projet de loi sur les dommages de guerre causés par les incendies survenus dans les cantonnements, a fait connaître les objections soulevées par le ministre des Régions Libérées. Elle a néanmoins intégralement maintenu le texte précédemment adopté par elle. Diverses observations ont été présentées par MM. Touron, Pédron, Potié, Bachelet, Henri Merlin et Lebrun au sujet des cessions de dommages de guerre et des Comités de préconciliation.

Des renseignements recueillis à ce jour, il résulte que le projet de loi sur les cessions de dommages voté par le Sénat, vient d'être adopté avec quelques modifications par la Commission des régions libérées de la Chambre et qu'il pourra être prochainement voté par le Parlement. Il a été aussi décidé que le président, M. Ribot, entretiendrait le ministre, M. Reibel, des plaintes soulevées par les Comités de préconciliation.

LES DEMANDES DE LEVÉE DE L'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE CONCERNANT TROIS DÉPUTÉS.

Paris, 1er juin. — Les onze bureaux permanents se sont réunis, à la Chambre, pendant la séance, pour désigner chacun deux de leurs membres, en vue de constituer la Commission spéciale chargée d'examiner les deux demandes de levée de l'immunité parlementaire concernant : 1° M. Calary de Lamazière, pour l'affaire de la Banque Industrielle de Chine; 2° MM. Cachin et Vaillant-Couturier pour un article paru dans le journal communiste « Le Conscrit », au mois d'avril dernier.

Le Congrès de la Société d'Economie sociale à Paris

Paris, 1er juin. — Au début de la séance de mercredi, M. Ley, directeur du Consortium de l'industrie textile de Roubaix, a parlé du sursalaire familial et des caisses de compensation.

M. Gaston Tessier parla ensuite des loisirs de la famille ouvrière.

Jeudi matin, sous la présidence de M. Duval-Arnould, le Congrès a entendu un rapport de M. Maurice Vaulner, professeur à la Faculté libre de droit de Lille sur le problème du travail féminin. Dans son rapport remarquable, il a développé les conséquences désastreuses que le travail féminin avait au point de vue démographique et a étudié les moyens à mettre en œuvre pour réintégrer la femme au foyer et l'écarter de l'usine.

Une explosion, à Essen, fait dix-huit morts

Berlin, 1er juin. — A la fosse Amélie, près d'Essen, une explosion a causé la mort de 18 personnes; on compte, d'autre part, 30 blessés. La cause de l'explosion est inconnue.

UN CHATEAU DU XVIe SIECLE INCENDIÉ DANS L'OISE

Beauvais, 1er juin. — Ce matin, vers 5 heures, un incendie s'est déclaré au château de Fillerval, situé dans la commune de Thury-sous-Clermont, qui a été complètement détruit avec les collections d'ameublement et objets d'art d'une grande valeur qu'il contenait.

Ce château, des XVIe et XVIIe siècles, appartenait depuis peu de temps, à un Américain, M. Carter, qui l'avait fait restaurer.

L'ASSEMBLÉE DE L'UNION CORPORATIVE DES PATRONS

Paris, 1er juin. — Cet après-midi a eu lieu l'assemblée générale de l'Union corporative des patrons.

Le R. P. Arnoux a parlé de l'industrialisation des entreprises de l'Etat.

La Conférence a examiné ensuite le problème si difficile du change.

**LA PRO